

Affiché en exécution de l'article L121- 17 du Code des Communes

**PRESENTS :** MONTARU Pierre, RABIER Chantale, ELBORY Dominique, L'HUMEAU Fabrice, AUBINEAU Rodolphe, LECUIR Olivier, BOULAY Michael, SURGEON Marie-Noëlle, OURY François.

**ABSENTS EXCUSES :** HELLUIN Clément, LUTINIER Thierry.

**Secrétaire :** AUBINEAU Rodolphe.

Villefrancoeur, 22/06/2018.

**Pierre MONTARU**  
Maire de VILLEFRANCOEUR



**Le Conseil Municipal ainsi réuni peut valablement délibérer et décide:**

1. D'approuver le Conseil Municipal du 6 avril 2018.
2. De corriger une erreur matérielle sur l'affectation du résultat 2017 pour 15 623.00e
3. Décision modificative 2018 N°1 : D001 -15 623.00€ et D203 +15 623.00€.
4. De taxer la publicité extérieure à son taux maximum de 20.80€/m².
5. D'instaurer une Taxe sur les terrains devenus constructibles
6. De désigner un Délégué à la Protection des Données : DPO
7. Boucle cyclable 26.
8. Tarifs restaurant scolaire 2018-2019 : 2.92€
9. Tarifs garderie 2018-2019.

	7H15 à 8H15	8H15 à 8H50	11H45 à 13H00	16H30 à 17H00	17H00 à 18H30	matin et soir/midi
LUNDI, MARDI	2.18 €	1.07 €		1.07 €	2.18 €	3.12 €
JEUDI, VENDREDI						
<b>Hors Commune</b>						
	7H15 à 8H15	8H15 à 8H50	11H45 à 13H00	16H30 à 17H00	17H00 à 18H30	matin et soir/midi
LUNDI, MARDI	2.83 €	1.38 €		1.38 €	2.83 €	4.06 €
JEUDI, VENDREDI						

10. Création de poste périscolaire 2018-2019 à 18.17/35<sup>ème</sup> fermeture du poste à 24.5/35<sup>ème</sup>.
11. Désignation des délégués auprès du Comité National d'Actions Sociales C.N.A.S : Valérie POMMIER en remplacement de Catherine MALAPERT.

**Divers :**

- Pour les cérémonies la sono est hors service, des études vont être faites par la commission.
- La « plaque de cocher » restaurée fait partie du patrimoine communale et sera remise en place.
- Il est prévu un ~~pot pour la naissance~~ de l'enfant de l'agent technique le 6 juillet à 17h00, dernier ~~jour~~ de scolarité. → *Repas* -
- L'Agence Départementale d'Information sur le Logement et son espace info-énergie propose des animations pour la population ; il a été retenu la « balade thermique » pour le mois de février 2019.
- Monsieur ELBORY Dominique, 3<sup>ème</sup> adjoint, prend en charge le dossier de proposition d'une mutuelle communale.
- Monsieur le Maire va désigner, par arrêté, l'amicale des pompiers de Landes-le-Gaulois pour la tournée des calendriers pour la prochaine présentation des vœux.

Plus de question la séance est levée à 21h30.